



**INSPIR'
ACTION**

—
« J'AGIS POUR
MA SANTÉ »
- VILLE DE
MONTPELLIER

« J'agis pour ma santé » : une opération expérimentale pendant le temps périscolaire

—

Ville de Montpellier

[Hérault, Occitanie]

contexte de l'action

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les indicateurs nationaux font apparaître une plus grande prévalence en matière de surpoids et d'obésité, davantage de sédentarité et des problèmes d'hygiène bucco-dentaire avec un faible accès aux consultations de dépistage prises en charge à 100 % par la CPAM.

À Montpellier, l'opération « J'agis pour ma santé » (JAPS) s'inscrit dans l'enjeu numéro 6 du Contrat de Ville 2015-2020 qui vise à « Renforcer l'accessibilité et la présence des services et des équipements dans les domaines de la prévention et de la santé » et plus spécifiquement à la fiche-action 3 qui consiste à « amener la prévention santé à l'école sur les temps périscolaires ». La problématique principale est donc de réduire les inégalités sociales de santé en luttant contre les difficultés accrues en matière d'accès aux soins et de prévention santé dans les quartiers politique de la ville (QPV) de Montpellier.

fiche-identité de l'action

Porteur du projet : Mairie de Montpellier (Direction de la cohésion sociale)

Statut du projet : en cours de mise en œuvre depuis 2017

Échelle : 12 quartiers prioritaires de la politique de la ville

Thématiques traitées : activité physique, hygiène bucco-dentaire, nutrition

Publics visés : enfants, parents, public précaire, personnel des établissements scolaires



INSPIR' ACTION

—
« J'AGIS POUR
MA SANTÉ »
- VILLE DE
MONTPELLIER

Partenaires opérationnels :

- Associations sportives présentes sur les quartiers ciblés (clubs de taekwondo, de football et de rugby) ;
- Associations d'éducation populaire qui interviennent sur le temps d'activité périscolaires : UFOLEP, Montpellier Université Club Omnisports ;
- Association MIAM : composée principalement de diététiciennes, cette association propose des ateliers auprès des plus jeunes pour leur apprendre par le jeu à connaître les fruits et légumes et comprendre qu'il est important de les consommer en fonction des saisons ;
- Société Pain et partage, qui intervient également pour montrer les savoirs de la fabrication du pain ;
- Faculté d'odontologie avec la mise à disposition d'étudiants pour les actions de sensibilisation ;
- Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire de l'Hérault (UFSCD), qui anime des ateliers de sensibilisation ;
- Institut du Cancer de Montpellier : le Pôle prévention Epidaure (ICM) est partenaire du programme avec un lien fort autour du Grand Défi Vivez Bougez.

Partenaires financiers : Agence régionale de santé (ARS) d'Occitanie

Gouvernance : un comité de pilotage réunit :

- Élus de la ville de Montpellier : adjointe à la prévention santé, adjointe affaires sociales, adjointe à l'éducation, adjoint aux sports
- Directeur du Département Solidarités et Vivre Ensemble
- Directeur de la Politique Alimentaire
- Direction de la communication
- Direction de l'éducation
- Direction des sports
- Service de la cohésion sociale de la ville de Montpellier
- Service « Politique de la ville » de la Métropole de Montpellier

Coût de l'action : 14 000 €

Moyens matériels :

- Bus-podium du service des sports pour les soirées de lancement
- Matériel de l'école (tapis, plot, table...)
- Outils de communication par année :
 - o Un stand parapluie
 - o 1500 flyers de présentation du programme
 - o 1500 flyers de sensibilisation sur le thème de goûter
 - o 1500 posters offerts à tous les enfants
 - o 150 affiches
- Denrées alimentaires (banane, pain, chocolat)



INSPIR' ACTION

—
« J'AGIS POUR
MA SANTÉ »
- VILLE DE
MONTPELLIER

- Kits de brossage de dents offerts à tous les enfants
- Un espace électronique partagé permet de mettre à disposition des documents aux équipes d'animation afin de leur donner une complète autonomie dans le projet. Ils peuvent y trouver : le livret pédagogique « J'agis pour ma santé 2019 », des outils pédagogiques sur les 3 thématiques, le rétro-planning permettant aux équipes d'animation de suivre en temps réel le déroulement du projet, le tableau de suivi des écoles pour savoir les dates d'interventions des différents ateliers.

Moyens humains :

- L'équipe pilote du projet : un chef de projet en prévention et promotion de la santé, un animateur en santé publique, une stagiaire en master 2 Prévention Education à la santé, Activité Physique (PESAP)
- Les services de la ville de Montpellier partenaires du projet : Direction de l'éducation, Services des sports, Direction de la Politique Alimentaire, Direction de la cohésion sociale, service Politique de la ville et direction de la Communication
- Les professionnels des structures partenaires (MIAM, UFSBD et Pain Partage)
- Les étudiants de la faculté d'odontologie
- Les animateurs des temps périscolaires
- Les équipes pédagogiques de l'éducation nationale qui en fonction des dynamiques d'école ont pu s'impliquer dans le projet

objectifs de l'action

- > Promouvoir une alimentation équilibrée et la pratique d'une activité physique régulière
- > Promouvoir une bonne hygiène bucco-dentaire et renforcer l'accès aux consultations gratuites proposées par le programme M'T Dents
- > Accompagner les parents dans l'éducation pour la santé de leurs enfants
- > Former et outiller le personnel de la ville de Montpellier

description de l'action

Afin de contribuer à l'éducation pour la santé des plus jeunes, la Ville de Montpellier a imaginé en 2017 une opération expérimentale de prévention santé destinée aux enfants des écoles des quartiers du contrat de ville. Cette opération menée sur les temps périscolaires vise à diffuser, dans un environnement favorable, des messages adaptés et compréhensibles par tous pour sensibiliser les enfants et leurs parents, en



INSPIR' ACTION

—
« J'AGIS POUR
MA SANTÉ »
- VILLE DE
MONTPELLIER

insistant sur l'éducation nutritionnelle, l'hygiène bucco-dentaire et l'activité physique, afin de les rendre acteurs de leur santé.

Cette sensibilisation passe par la rencontre et l'échange pédagogique entre les enfants, les parents et les professionnels de la prévention santé. A ce titre, « J'agis pour ma santé » est un projet collectif et transversal qui associe notamment les équipes municipales d'animation des écoles, les familles ainsi que de nombreux partenaires parmi lesquels la CPAM de l'Hérault, le Centre Epidaure de l'Institut du Cancer de Montpellier, la Faculté d'odontologie, l'ARS et l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire de l'Hérault.

De manière opérationnelle, les actions mises en place dans le cadre du projet sont :

1. **Des formations à destination des équipes d'encadrement du temps périscolaire** (animateurs, associations, personnels d'entretien). La formation prend la forme de deux sessions de deux heures et s'articule autour de la présentation du projet, d'apports théoriques autour des 3 thématiques de santé et sur l'utilisation de la mallette pédagogique mise à disposition.
2. **Soirées de lancement du projet dans les écoles avec les familles** : goûter équilibré offert aux enfants (pain, chocolat, une banane) ; intervention des clubs de foot et de taekwondo pour des démonstrations et mise en place d'une zumba parents –enfants. Des documents de présentation sont distribués aux parents afin de présenter le projet, ses enjeux et la nécessaire implication des familles. Les partenaires du programme sont également présents sur ces temps pour présenter leur missions et actions. L'objectif est de présenter aux familles dans une ambiance ludique et festive les grandes étapes de l'opération.
3. **Animations d'ateliers à destination des enfants sur le temps périscolaire** :
 - Animation d'ateliers ludo-éducatifs par les animateurs périscolaires sur les 3 thématiques
 - 12 ateliers « De la graine à l'assiette » proposés par une diététicienne de l'association MIAM
 - 12 ateliers « hygiène bucco-dentaire » animés par les étudiants de la faculté d'odontologie afin de présenter les gestes à adopter au quotidien
 - Participation des écoles au Grand Défi Vivez Bougez (GDVB) : l'objectif de ce programme développé par



INSPIR' ACTION

—
« J'AGIS POUR
MA SANTÉ »
- VILLE DE
MONTPELLIER

l'Institut du Cancer de Montpellier (ICM) est de cumuler le plus grand nombre de cubes d'énergie (1 cube d'énergie = 15 minutes d'activité physique) et donc de promouvoir l'activité physique quotidienne, à l'école et à la maison.

4. Sensibilisation des parents :

- A la sortie des écoles sur chacune des thématiques du programme avec la distribution de documents adaptés et des échanges ;
- Lors de café des parents organisés dans chacune des écoles autour des 3 thématiques.

Les actions du projet se font dans les 27 écoles des quartiers politiques de la ville de Montpellier sur le temps périscolaire sur la période du Contrat de Ville (2015–2020). Elles se déroulent de janvier à juin soit sur une durée de 6 mois. Chaque thématique se déroule sur un mois soit 3 mois consacrés aux 3 thématiques. Les 3 mois précédents permettent la formation des équipes.

résultats de l'action

L'ensemble des objectifs assignés à l'opération ont été atteints sur un plan quantitatif lors de l'édition 2017-2018 où 9 écoles ont participé (environ 1200 enfants et 60 parents/intervention).

Axe Éducation nutritionnelle des enfants

- > Action n°1 : « Dégustation d'un goûter équilibré » : 3 interventions réalisées
- > Action n°2 : « Education équilibre alimentaire : 18 interventions réalisées

Axe Activité physique

- > Action n°1 : « Lancement du Grand Défi Vivez Bougez » : 3 interventions réalisées
- > Action n°2 : « Education à l'activité physique au quotidien : 48 interventions réalisées

Axe Éducation nutritionnelle des enfants

- > Action n°1 : « Sensibilisation à l'équilibre alimentaire » : 3 interventions réalisées
- > Action n°2 : « Sensibilisation à un activité physique quotidienne » : 3 interventions réalisées



INSPIR' ACTION

« J'AGIS POUR
MA SANTÉ »
- VILLE DE
MONTPELLIER

Axe Informer et sensibiliser le personnel de la ville de Montpellier sur l'éducation nutritionnelle

- > Action n°1 : « Sensibilisation des responsables animations loisirs et des responsables des agents techniques » : 3 interventions réalisées
- > Action n°2 : « Sensibilisation des animateurs des TAP, des associations intervenant sur le TAP et des agents techniques des écoles » : 6 interventions réalisées (25 animateurs)

Axe Hygiène bucco-dentaire

- > Action n°1 : « Education au brossage de dents » : 9 interventions

Sur un plan qualitatif

- > Globalement, retours positifs sur le projet et son organisation par l'ensemble des acteurs
- > Espace de travail numérique collectif, guide pédagogique, outils de communication et accompagnement de l'équipe projet très appréciés
- > Thématiques de santé prioritaires : le projet « répond aux besoins des familles » (« enfants en surpoids », familles « isolées » et « mal informées »)
- > Constat renforcé d'une santé bucco-dentaire fragile et peu prise en charge
- > Valorisation et reconnaissance du travail des équipes d'animation dans leurs missions d'éducation pour la santé auprès des enfants mais aussi des parents (forte implication des 3 responsable animation loisirs)
- > Intégration de nouveaux partenaires (MIAM, Club de taekwondo, Pain et partage)

- > D'autres problématiques de santé publique ont pu apparaître depuis le lancement de l'action : notamment celle de l'addiction aux écrans qui met en difficulté les équipes d'animation. Le thème du sommeil qui est fortement lié au précédent, est également apparu comme un enjeu fort de développement à venir.
- > Les équipes d'animation se sont appropriées le projet de manière très hétérogène. La sensibilité et l'engagement du responsable du temps d'animation périscolaire permettant de renforcer certaines thématiques (généralisation du brossage de dents pour tous les enfants, organisation de café des parents « santé », écriture d'un livre de recettes, organisation de repas partagés avec les familles, etc.).



INSPIR' ACTION

—
« J'AGIS POUR
MA SANTÉ »
- VILLE DE
MONTPELLIER

> En termes d'impact, nous avons également pu constater une appropriation de l'action par les acteurs périphériques de l'école : associations de quartiers/proximité, associations sportives, associations de parents d'élèves. Cette approche systémique du projet permet de diffuser des messages identiques sur des lieux de vie différents de l'environnement scolaire.

perspectives

> Renforcer l'implantation de l'action dans les écoles qui ont pu en bénéficier. Des sessions de sensibilisation sont ainsi organisées chaque début d'année.

> Ouvrir le projet sur de nouvelles thématiques : addictions aux écrans, sommeil, santé mentale, éducation à l'environnement avec le travail autour de jardins pédagogiques et partagés.

> Développer le projet en dehors des QPV, sur l'ensemble du territoire.

> Renforcer les financements de l'action afin de diversifier le nombre d'intervenants extérieurs (associations santé, sportives, professionnels de santé).

> Développer une version en langue étrangère des outils de communications distribués aux parents.

conseils pour reproduire ce projet

> Que la collectivité en charge du programme conserve le pilotage du projet autour d'équipes (animateurs périscolaires) et de lieux (écoles) gérés par la ville. Cela facilite l'adaptation du projet aux problématiques de chaque territoire et permet un temps de réaction/validation facilité.

> En amont, former les équipes d'animation sur leur terrain autour des 3 thématiques.

> Définir une équipe projet qui accompagne en proximité les équipes d'animation et les partenaires associatifs et institutionnels de l'opération afin de faciliter les aspects opérationnels et la communication.

> Disposer d'un fort soutien politique et d'un budget adapté.

> Disposer d'outils de communication efficaces tel que flyers, stand parapluie, affiches.

repères sur le territoire

Territoire : la ville de Montpellier (250 000 habitants) compte 12 quartiers définis comme prioritaires par la politique de la ville.



INSPIR' ACTION

—
« J'AGIS POUR
MA SANTÉ »
- VILLE DE
MONTPELLIER

Contrat de ville : [Montpellier Méditerranée Métropole 2015-2020](#)
(l'action présentée ici s'inscrit dans son enjeu n°6 du Contrat de Ville : « Renforcer l'accessibilité et la présence des services et des équipements dans les domaines de la prévention et de la santé »). Le contrat de ville ayant été prolongé, l'action va se développer jusqu'en 2022.

Démarche territoriale de santé : la ville mène une politique locale de prévention et promotion de la santé, mais ne porte pas de dispositifs type ASV ou CLS.

aller plus loin

- > Site internet de la ville de Montpellier : <https://www.montpellier.fr/4281-j-agis-pour-ma-sante-operation-de-prevention-sante-dans-les-ecoles.htm>
- > Outils de communication de l'opération

contact référent

Olivier Dufour

Chef de projet prévention et promotion de la santé – Service de la cohésion sociale

Ville de Montpellier

olivier.dufour@ville-montpellier.fr

04 67 34 59 09

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « École, promotion de la santé et territoires ».

À télécharger ici → <http://www.fabrique-territoires-sante.org>

Complété le 28.03.2019